



Consultation publique pour les investissements envisagés sur le territoire du SMO Eure-et-Loir Numérique dans le dossier de soumission à l'appel à projets France Très Haut Débit

Objet de la consultation :

La présente consultation formelle s'inscrit dans le cadre des recommandations de l'appel à projets des réseaux d'initiative publique du plan « France Très Haut Débit ». Elle vise à exposer aux opérateurs les projets d'investissements issus du plan d'action du Syndicat Mixte Ouvert (SMO) Eure-et-Loir Numérique, détaillés sur le territoire pour lequel le SMO souhaite bénéficier des financements du Fonds de la Société Numérique (FSN).

1. COORDONNÉES DU PORTEUR DE PROJET

Nom : Syndicat Mixte Ouvert Eure-et-Loir Numérique

Adresse postale : Hôtel du Département – 1 place Châtelet – CS 70403

Code postal : 28008

Ville : Chartres cedex

Téléphone : 02.37.88.08.73

Mail : benoit.dey@numerique28.fr

Pour tout complément d'information concernant la présente consultation, votre correspondant est : Monsieur Benoit DEY, Directeur du Syndicat Mixte Eure-et-Loir Numérique.

2. PROJET D'INVESTISSEMENTS OBJET DE LA DEMANDE DE SUBVENTION FSN

2.1 Synthèse du projet

Le projet, porté par le Syndicat Mixte Ouvert Eure-et-Loir Numérique, s'inscrit dans la continuité du plan d'aménagement numérique eurélien décrit dans le SDTAN. Il a pour objectif de desservir en FttH de l'ordre de 45 000 locaux résidentiels et professionnels supplémentaires de la zone publique.

Les actions engagées à horizon décembre 2017 sont donc les suivantes :

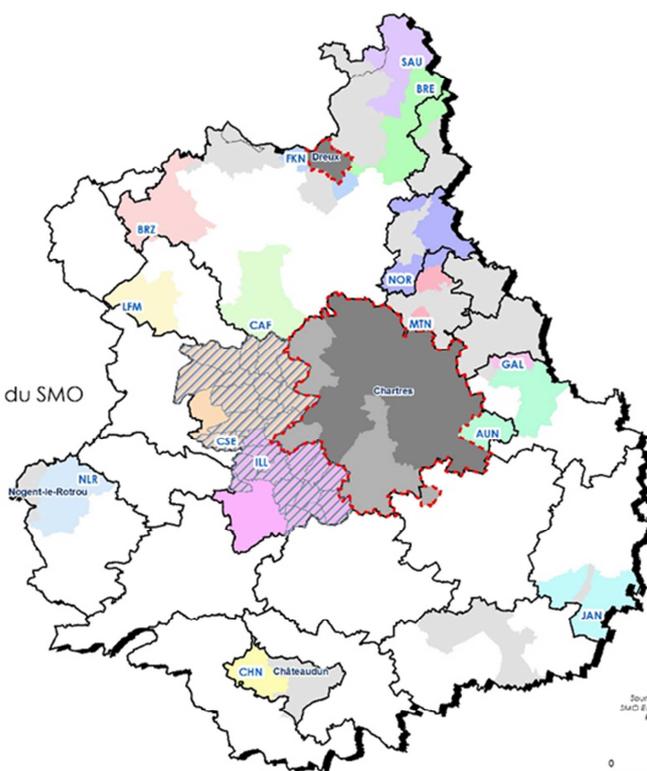
Type d'actions	Description du projet
Desserte FttH	<p><u>Tranche ferme</u> : de l'ordre de 38 447 locaux résidentiels et professionnels à desservir en FttH :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 15 Nœuds de Raccordement Optique • 94 Points de Mutualisation • 1 870 km d'infrastructures optiques à déployer jusqu'à proximité des habitations. • 359 communes <p><u>Tranche conditionnelle</u> : de l'ordre de 7246 locaux résidentiels et professionnels à desservir en FttH sur les communes initialement ciblées par CM'IN sur ses fonds propres :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2 Nœuds de Raccordement Optique • 94 Points de Mutualisation • 1 870 km • 33 communes
Desserte FttN	Le présent dossier ne vise pas de demande de subvention au titre de ce volet.
Collecte	Le présent dossier ne vise pas de demande de subvention au titre de ce volet.
Desserte FttO – Raccordement d'établissements prioritaires	Le présent dossier ne vise pas de demande de subvention au titre de ce volet.
Inclusion numérique	Le présent dossier ne vise pas de demande de subvention au titre de ce volet.

2.2 Volet desserte FttH

Périmètre du déploiement FttH Tranche 2

SMO Eure-et-Loir Numérique

-  Zones d'emprise des NRO/SRO tranche 2
-  Zones d'emprise des NRO/SRO tranche 1
-  Zones concertées Orange
-  Zones concertées Céliéno
-  Zone d'action conditionnelle du SMO
-  Limites du département
-  EPCI



TACTIS

Source : Département d'Eure-et-Loir,
SMO Eure-et-Loir Numérique, IGN, 2016
Mélange cartographique Tactis
© Copyright - TACTIS - 2017
© Copyright - IGN Paris - 2017

2.3 Volet desserte FttN et opticalisation des NRA-ZO

Le présent dossier ne vise pas de demande de subvention au titre de ce volet.

2.4 Volet collecte

Le présent dossier ne vise pas de demande de subvention au titre de ce volet.

2.5 Volet desserte FttO

Le présent dossier ne vise pas de demande de subvention au titre de ce volet.

2.6 Volet inclusion numérique

Le présent dossier ne vise pas de demande de subvention au titre de ce volet.

3. SCHÉMA DIRECTEUR TERRITORIAL D'AMENAGEMENT NUMERIQUE DE L'EURE-ET-LOIR

Intitulé du Schéma Directeur :

Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique de l'Eure-et-Loir.

Modalités permettant une consultation libre du schéma directeur territorial d'aménagement numérique :

Le SDTAN de l'Eure-et-Loir est téléchargeable sur le site Internet d'Eure-et-Loir Numérique à l'URL suivante :

- <http://www.numerique28.fr/wp-content/uploads/2016/07/SDTAN-version-actualis%C3%A9e-janv-2012.pdf>

et est disponible sur simple demande auprès de Monsieur Benoit DEY, Directeur d'Eure-et-Loir Numérique, et dont les coordonnées sont les suivantes :

- **Mail :** benoit.dey@numerique28.fr
- **Téléphone :** 02.37.88.08.73

Le Schéma Directeur THD peut également être téléchargé à l'URL suivante :

http://www.arcep.fr/fileadmin/reprise/dossiers/collectivites/SDTAN/Eure-et-Loir_Sdtan_janv2012.pdf

4. DÉCLARATION D'INTENTION D'INVESTISSEMENT PRIVÉ SUR LE PERIMÈTRE DU SMO EURE-ÉT-LOIR NUMERIQUE

Tout opérateur tiers souhaitant signaler que le présent projet couvre un territoire sur lequel il a l'intention de déployer en propre un réseau Haut ou Très Haut Débit, peut saisir par courrier le Syndicat Mixte Eure-et-Loir Numérique, dans un délai de deux mois à compter de la date de publication de la présente consultation sur le site de l'autorité de régulation.

Il devra préciser dans sa demande **écrite**, pour chaque déploiement envisagé :

- La nature du réseau qu'il entend déployer,
- Le ou les secteurs géographiques concernés,
- Le planning de réalisation.

Une copie de ce courrier devra également être envoyée, par **mail** à M. Benoit DEY.

Tout signalement devra être communiqué par voie postale à l'adresse suivante :

Eure-et-Loir Numérique
Hôtel du Département
1 Place Châtelet
CS 70403
28008 CHARTRES CEDEX